

# Comment bien composter ses déchets verts et alimentaires ?

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire [AGEC], valoriser ses biodéchets est devenu une obligation pour tous depuis le 1<sup>er</sup> janvier. D'ici 2 ans, qu'on vive en appartement ou en maison avec ou sans jardin, chacun devra trier à la source ses restes alimentaires. Ainsi, pour aider les Goulainais à se conformer à cette réglementation, la municipalité a organisé la mini-conférence "Comment bien composter ses déchets verts et alimentaires ?" le 24 novembre dernier, lors de la remise des prix des Jardins de Haute-Goulaine [cf page 2]. Extraits.

En préambule, Annie Ardois, membre du Réseau Compost Citoyen – Grand Ouest et formatrice pour Les Potagers Essaimés, a rappelé que les restes alimentaires, issus de la cuisine et des repas, représentent un tiers des déchets ménagers. **Les trier a donc un impact positif autant sur l'environnement que sur le portefeuille.** Aussi est-il essentiel de les envisager comme **des ressources à conserver, valoriser et réutiliser.** À l'instar des feuilles mortes et des tailles d'arbres en broyat qui s'avèrent être des paillis nourrissants, **les déchets de cuisine, de jardin voire de maison se**



**recyclent en compost très riche pour le sol.** Cependant, pour que ce dernier soit fertile pour la terre et les plantations, quelques règles sont à observer.

Par définition, **tout déchet organique, c'est-à-dire tout résidu d'origine végétale ou animale, peut être composté,** avec plus ou moins de difficultés. Au rang des "**facilement compostables**", on peut citer



**les déchets de cuisine**  
épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés...



**les déchets de jardin**  
tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies et d'arbustes, branches, paille, écorces, fleurs fanées...



**certains déchets de maison**  
mouchoirs en papier, essuie-tout, sciures, copeaux, journal, carton brun (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette...), plantes...

Dans les "**à composter avec modération**", on trouve



**les déchets très ligneux ou durs**  
tels que les tailles d'arbres, os, noyaux, trognons de chou... à moins d'être coupés ou broyés



**les herbes sauvages montées en graine, les invasives et végétaux malades**



**les coquillages et coquilles d'œufs**



**la viande**  
en petits morceaux, à placer au centre du tas, hors d'atteinte des animaux nuisibles

**Un compost, c'est comme un millefeuille ou des lasagnes, cela fonctionne par couche équilibrée** de déchets humides (essentiellement les déchets de cuisine) et secs (déchets de jardin et autres déchets de la maison). La recette pour le réussir ?

- **Varier et fragmenter les déchets ;**

- **surveiller l'humidité :** ni trop, ni trop peu – plutôt que de l'arroser, utiliser l'eau de pluie ;
- **aérer** soit en brassant régulièrement (au moins 1 fois par mois), soit en griffant la surface à chaque nouvel apport.

>> En savoir plus sur le compost : **librairie. ademe.fr/cadic/6991/guide-reussir-compost.pdf**

- Pour aller plus loin :
- **grandouest.reseaucompost.org**
- **lespotagersessaimés.com**
- **ademe.fr**